Justification de la nécessité de passer un marché

- Personne qui propose :

Ester Borràs Andreu, déléguée adjointe de la délégation du Gouvernement de Catalogne auprès de l'Union européenne

- Objet du marché

Le présent marché a pour objet la prestation des services de traiteur pour les événements protocolaires (événements réunissant des hauts responsables et impliquant des tiers extérieurs au ministère) et/ou d'événements institutionnels organisés par la Délégation du gouvernement auprès de l'Union européenne et susceptibles d'être organisés à Bruxelles (Belgique) ou dans un rayon ne dépassant pas 50 km, ainsi que pour des événements ou journées organisés par le ministère et d'une durée supérieure ou égale à deux heures.

Exclusions :

- les réunions de travail courantes du personnel du ministère sont exclues ;
- sont également exclus les services de traiteur devant être assurés dans un lieu faisant l'objet d'un contrat d'exclusivité avec une entreprise déterminée ou ceux se déroulant au-delà d'un rayon maximal de 50 km ;
- sont également exclus les services de traiteur pour des congrès, conférences et autres événements organisés par le ministère et devant faire l'objet d'un appel d'offres conjoint avec d'autres services.

Le service de traiteur est le suivant :

Type	Contenu minimum du service
Petit-déjeuner/Collation/Pause-café (avec service en salle et mobilier)	- Cafés et infusions - Lait de vache - Lait végétal - 2 types d'accompagnements salés et/ou sucrés - Fruit - Jus et eaux - Mobilier
Buffets (avec service en salle et mobilier)	- 5 amuse-bouches froids ou chauds - Vins rouges et blancs - Cava - Boissons non alcoolisées, jus de fruits et eaux - Mobilier
Réception complète (avec service en salle et mobilier)	- 3 amuse-bouches froids - 3 amuse-bouches chauds - 1 dessert - Cava - Vins rouges et blancs - Boissons non alcoolisées, jus de fruits et eaux - Mobilier

- Justification de la nécessité de l'objet du marché :

La passation d'un marché de prestation de services de traiteur pour les événements protocolaires, institutionnels et les journées complètes répond à la nécessité de garantir des conditions d'accueil satisfaisantes pour les personnes présentes, ainsi que de projeter une image institutionnelle soignée et cohérente avec le niveau de représentation de l'événement.

Les événements officiels exigent un traitement institutionnel approprié, avec une offre comprenant des rafraîchissements ou des repas au titre de la courtoisie et du respect institutionnel. Ces marques d'attention contribuent à renforcer les relations institutionnelles et à créer un climat propice à la communication et à la collaboration.

La présence d'un service de traiteur bien organisé contribue à donner une image de professionnalisme, d'attention et de respect à l'égard des personnes présentes. Il s'agit d'un élément qui participe de la qualité globale de l'événement et qui peut influer positivement sur la perception de l'organisation.
De même, pour les journées, conférences, présentations de projets et événements organisés par la Délégation et d'une durée de deux heures ou plus, il est indispensable d'offrir un service de restauration. Cela comprend les pauses-café, les petits-déjeuners ou les déjeuners, notamment lors d'événements réunissant des intervenants, du personnel technique et des publics divers.

Pour organiser ces réceptions, il est nécessaire de faire appel à une entreprise spécialisée qui gère toutes les opérations nécessaires, de l'assistance à la préparation des réceptions à la supervision de leur déroulement. Ces prestations comprennent aussi bien la fourniture de boissons et de nourriture (froides et chaudes) que l'ensemble des infrastructures nécessaires au bon déroulement du service.

Ce service consiste à fournir les services de traiteur les mieux adaptés en fonction du type d'événement, du nombre de personnes présentes et du lieu.

Ce service de traiteur nécessite le recours à une entreprise externe dès lors que, par son ampleur, sa spécialisation et sa complexité, il ne peut être assuré par le personnel propre du ministère, qui ne dispose pas non plus des moyens matériels nécessaires à son bon déroulement.

- Motif essentiel de la passation de marché avec un tiers pour couvrir la nécessité.

Conformément à ce qui précède, compte tenu de l'insuffisance des ressources humaines, qui implique l'impossibilité de fournir le service avec ses propres ressources, il est nécessaire de faire appel à un tiers, spécialiste de ces services, qui peut exécuter cette prestation avec qualité et dans le respect de l'image de corporative des délégations et du ministère de l'Union européenne et l'Action extérieure.

Il existe des fonds adéquats et suffisants pour faire face aux dépenses liées au marché sur l'exercice correspondant.

JE DÉCRÈTE :

Autoriser l'ouverture de la procédure d'appel d'offres par procédure négociée sans publicité, conformément à la première disposition additionnelle de la loi 9/2017 du 8 novembre 2017 relative aux marchés du secteur public, selon les conditions suivantes :

Informations sur le marché de référence

Montant estimé du marché et méthode de calcul :

La valeur estimée du marché est de **163 566,00** € (cent soixante-trois mille cinq cent soixante-six euros), hors TVA, ce qui comprend le budget de base de l'appel d'offres, deux prorogations, la révision des prix de 10 % par an et une éventuelle modification de 20 % du prix initial du marché :

Prix du marché 2026	Prorogation 2027	Prorogation 2028	Modification (20 %)	Valeur estimée du marché
46 600,00 €	51 260,00€	56 386,00 €	9 320,00 €	163 566,00 €

Délai d'exécution :

À compter du 1er avril 2026 ou de la date de conclusion du contrat correspondant, si elle est postérieure, et jusqu'au 31 décembre 2026.